

Littérature comparée et tradition classique : situation des études comparatistes en France

Autor(en): **Chevrel, Yves**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Colloquium Helveticum : cahiers suisses de littérature générale et comparée = Schweizer Hefte für allgemeine und vergleichende Literaturwissenschaft = quaderni svizzeri di letteratura generale e comparata**

Band (Jahr): **- (1985)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1006224>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Yves Chevrel

LITTÉRATURE COMPARÉE ET TRADITION CLASSIQUE: SITUATION DES ÉTUDES COMPARATISTES EN FRANCE

Les études comparatistes sont à l'heure actuelle en France dans une situation à bien des égards paradoxale. Nul ne saurait contester que ce pays a joué un rôle considérable, parfois déterminant, dans la naissance et le développement d'une discipline tard venue dans le champ des études littéraires: on a pu parler d'une „école française” de littérature comparée. Une réelle tradition comparatiste semble donc solidement implantée en France. Pourtant la place qui y est actuellement réservée à notre discipline montre qu'il faut tenir le plus grand compte des effets d'une autre tradition, autrement plus puissante, que j'appelle „tradition classique”, et qui est un obstacle au développement du comparatisme, alors qu'elle pourrait être un allié que la littérature comparée, en retour, pourrait renforcer¹.

Quelle est cette tradition classique? Elle renvoie, conformément à l'étymologie, à ce qui est enseigné, ou a été enseigné, dans les classes, autrement dit à ce qui a formé la base de l'enseignement secondaire actuel. Il faut presque remonter à l'époque de la Renaissance pour se rendre compte du rôle joué par les humanités en France, c'est-à-dire par une formation fondée essentiellement sur le contact avec les grandes oeuvres du monde grec et latin; la connaissance intime des deux grandes langues du monde antique occidental, le commerce régulier avec les littératures auxquelles elles ont donné naissance sont deux des grandes directions que prennent, jusqu'au début du XX^e siècle, les enseignements secondaire et supérieur français. Les conséquences en sont d'importance pour qui étudie la littérature: celle-ci tend à être comprise par rapport à un modèle, réalisé de façon quasi

1 Voir quelques réflexions à ce sujet dans mon article „Littérature générale et comparée et rénovation des études de lettres”, *L'Information littéraire*, XXVIII, n° 5 (nov.-déc. 1976), p. 231-240.

parfaite, diront même certains, chez les écrivains du passé, et les démarches comparatives, quand elles ne se réduisent pas à un exercice de rhétorique, sont plus un inventaire de procédés que la recherche de richesses nouvelles. Plus grave encore: cette tradition entraîne l'élève, l'étudiant, le professeur, le chercheur, le responsable des programmes d'études, à voir dans la littérature française une *héritière*, capable d'assumer, ou de faire fructifier, l'héritage à un degré tel qu'elle est considérée comme une littérature dotée de l'universalité, non pas parce qu'elle est connue dans le monde entier, mais parce qu'elle contiendrait la totalité des possibles littéraires. A la limite, littérature générale et littérature française se confondent, et je ne suis pas sûr que certains tenants de la „nouvelle critique” ne soient pas, à leur insu, influencés par une tradition qu'ils croient avoir rejetée. Certains ont pu aller jusqu'à parler, comme dans le numéro inaugural de la revue *Poétique*, des „faux remèdes du défunt ‚comparatisme’ ”: il n'est pas sûr que bien des recherches théoriques à portée générale, sur un genre, un mouvement, une structure, . . . qui ne sont menées en fait qu'à partir de quelques exemples empruntés à quelques auteurs français, voire à *un* écrivain (français) ou même à *un* texte, ne soient pas de ce fait frappées d'emblée de caducité. La recherche retrouve ici une des pratiques de l'exercice-clef mis au point pour enseigner en France la littérature: l'explication de textes qui, à côté d'incontestables mérites, fait courir le danger, si elle représente l'unique méthode employée, de s'enfermer dans un espace littéraire réduit jusqu'à la caricature: à partir de 10 vers de n'importe laquelle de ses tragédies on reconstituera tout Racine, 15 lignes d'un de ses contes restitueront tout Voltaire, ou, dans une perspective plus „moderniste”, un paragraphe de Flaubert ou de Proust révélera les fantasmes, ou la conception de la littérarité, de leur auteur. La tradition classique, telle qu'elle a été longtemps vécue en France, aboutit, ou risque d'aboutir, à un repliement sur quelques valeurs bien établies et à une surestimation de la littérature française.

Il faut souligner qu'il s'agit bien évidemment là d'une déviation de l'authentique tradition classique. Celle-ci a puissamment contribué à éveiller les vocations de nombreux comparatistes français actuellement en exercice; les études de type classique, avec leurs trois piliers (grec, latin, français), permettaient en effet d'être sensible à la fois à

la recherche de différences — dans le traitement d'un même thème ou d'un même mythe, par exemple — et à une perspective synthétique: retrouver des éléments communs ou semblables dans des cultures différentes et éloignées les unes des autres géographiquement et mentalement. Cette formation permettait ainsi d'acquérir le sens du relatif, en même temps qu'elle donnait l'occasion d'acquérir des connaissances fondamentales pour tout ce qui constitue un des arrière-plans de la culture européenne.

Mais, même en admettant qu'elle soit mise en oeuvre dans un esprit de découverte plus que d'inventaire, la tradition classique, telle qu'elle subsiste aujourd'hui en France, n'est pas sans laisser apparaître des lacunes. Il suffit de penser aux critiques, justifiées, et qui ne concernent d'ailleurs pas que la seule situation française, qu'un R. Etiemble a pu adresser à des études comparatistes qui se réduisent en fait à l'examen de quelques littératures de langues européennes: des manuels récents de littérature comparée portent encore les marques de ce qui, à mes yeux, est mutilation volontaire ou aveuglement persistant. Mais même en laissant de côté, provisoirement au moins, le problème de la connaissance des littératures arabe, chinoise, japonaise, . . . qui ne regrettera que la formation du Français cultivé, voire agrégé ès lettres et docteur ès lettres, puisse se dérouler sans qu'un texte aussi important que la *Bible* ait été étudié? Sans doute la connaissance de la *Bible* joue-t-elle un moindre rôle en France que chez ses voisins allemands et anglais pour qui les traductions bibliques sont des textes littéraires et des livres de lecture, mais elle est une composante essentielle de la culture européenne au même titre que la littérature de l'antiquité classique. Cet exemple permet de souligner aussi un des maux des études supérieures françaises, qui n'est nullement imputable à la tradition classique, mais qui vient malheureusement redoubler certains des effets pernicioeux qu'elle peut entraîner: les cloisonnements qui séparent les différentes disciplines les unes des autres, voire qui surgissent à l'intérieur d'une même discipline, et qui ont pour résultat de rétrécir encore davantage le champ d'action des chercheurs et des étudiants qui, loin de viser un idéal, vraiment classique celui-là, d'une connaissance large et à échelle humaine, sont cantonnés dans des domaines étroits et microscopiques où, naturellement, le comparatiste ne peut pas se reconnaître.

Il me semble même que la situation s'est d'ailleurs aggravée en France dans les dernières décennies. Une des raisons qu'on pourrait sans doute avancer est qu'on n'a conservé, de la tradition classique dans l'enseignement français, que les aspects les plus extérieurs, et qu'on l'a en fait vidé de son contenu. L'enseignement des langues anciennes a été fortement réduit dans les collèges et les lycées, les programmes de littérature française ont été allégés ou laissés au gré de quelques-uns: on peut regretter ces réajustements, qui, néanmoins, sont sans doute nécessaires, mais ce qui fait réellement problème est que de très nombreux responsables — des programmes, des études, des méthodes, . . . — continuent à tenir implicitement le modèle classique (que eux-mêmes connaissent et pouvaient apprécier de façon critique) comme la seule référence; or ce modèle classique est de plus en plus étranger aux élèves et aux étudiants actuels, qui n'en connaissent que quelques aspects très extérieurs. Il ne s'agit pas de réclamer la restauration de l'étude des langues anciennes dans un idyllique *statu quo ante*, mais on doit se demander s'il faut continuer à privilégier, sans le dire ou le reconnaître vraiment, une conception de la littérature qui persiste à majorer outrageusement la littérature française en faisant d'elle le medium quasi exclusif d'une formation littéraire: le réveil risque d'être brutal le jour où on découvre certains aspects „provinciaux” de cette littérature quand on la met en balance avec d'autres; c'est la rançon de la prétendue universalité dont certains continuent de se targuer. Et ce n'est certainement pas le meilleur moyen de promouvoir les littératures de langue française.

L'une des manifestations concrètes de la tendance évoquée précédemment est la place actuellement réservée à la littérature comparée dans les structures universitaires françaises. On notera d'abord la séparation, et même l'opposition, entre deux formations littéraires supérieures: celle des *lettres classiques* et celle des *lettres modernes*. La première se caractérise par le maintien, parfois difficile, des structures anciennes: langues et littératures grecques, latines, françaises; pratiquement pas de langue vivante, jamais de littérature comparée. Les lettres modernes, de création récente (l'agrégation n'en fut obtenue qu'en 1960), se présentent comme une formation plus disparate, regroupant étude de la langue et de la littérature françaises, à assez forte dose, plus ou moins de littérature comparée, un peu de

latin, un peu de langue vivante. Il est curieux de constater que ces deux formations, définies l'une et l'autre comme littéraires, s'ignorent pratiquement, ou du moins que la section classique ne fait guère appel aux services des comparatistes, alors que ceux-ci demandent régulièrement leur collaboration aux hellénistes et aux latinistes, comme il ressort d'une enquête faite en 1977 sur l'enseignement de la littérature comparée en France². Tout se passe effectivement comme si la tradition classique, comprise d'une certaine manière peut-être trop étroite, excluait tout contact sérieux avec une littérature autre que la littérature française dans les cursus offerts aux étudiants.

Si d'autre part la littérature comparée est bien présente dans les études de lettres modernes, son sort est de plus en plus lié à celui de la littérature française, au détriment des enseignements de langues et de littératures étrangères. De plus les récentes réorganisations des carrières universitaires en France tendent à institutionnaliser cette situation et ont eu comme résultat, dans le cas précis de la littérature comparée, de la faire considérer comme une sous-section de la grande section qu'est la littérature française. Les conséquences sont capitales: la littérature comparée se voit associée à la littérature française de façon organique; dans le meilleur des cas elle obtient une situation particulière qui ne va guère au-delà de la simple autonomie, parfois elle se réduit à n'être que l'appendice d'une discipline. Dans le concret, cette situation signifie en particulier que le choix et la carrière des enseignants comparatistes sont définis dans un organisme national où les comparatistes sont minoritaires par rapport aux spécialistes de littérature française; cela signifie aussi que dans les universités la littérature comparée n'est qu'exceptionnellement proposée aux étudiants de langue vivante.

On perçoit alors dans quelle situation délicate se trouve la littérature comparée en France. Privée de contact avec les étudiants de lettres classiques et de langues vivantes, réduite au rang de discipline annexe de la littérature française, elle risque d'être absorbée par celle-ci, d'autant que les jeunes comparatistes qui sont venus récemment occuper des postes dans les universités sont souvent issus eux-mêmes

2 Enquête publiée dans le *Bulletin de liaison* de la Société française de littérature générale et comparée, VI, n° 2 (automne-hiver 1975), p. 1-11.

de la section lettres modernes, qui n'assure de formation solide ni en langues anciennes ni en langues vivantes. On voit se profiler le spectre d'un comparatisme étriqué, confiné, en désespoir de cause, à la seule littérature d'expression française, à une francophonie érigée à son tour en valeur absolue.

Peut-être faut-il reconnaître que face à la puissance de la tradition classique la littérature comparée n'a pas su encore trouver sa vraie place dans le cursus des études littéraires. Dans le débat, déjà ancien, sur le moment où il convient d'aborder les études comparatistes à l'Université, les comparatistes français ont tranché, semble-t-il, dans le sens suivant: il est possible, et souhaitable, de commencer ces études très tôt, dès le niveau „undergraduate”. L'ambition avouée était de concurrencer, ou d'enrichir, la tradition classique, et de faire de la littérature comparée l'armature, la colonne vertébrale de la section lettres modernes, à l'instar de ce qu'étaient le grec et le latin pour la section lettres classiques: à côté de raisons de type pédagogique ou scientifique qui pouvaient militer en ce sens, il faut rappeler qu'en France une discipline qui n'est pas présente à l'Université dès la première année a du mal à recruter par la suite. L'implantation s'est donc bien faite dans la section lettres modernes, la seule qui pouvait accueillir — non sans résistances quelquefois — les comparatistes.

Mais ceux-ci durent faire des concessions. Ils durent en particulier se montrer moins exigeants sur le niveau de connaissance en langues vivantes. On vit se multiplier les programmes d'études thématiques; les textes poétiques disparurent presque complètement du champ des cours, sinon des recherches; on se contenta de quelques grands textes étrangers, lus en traduction et choisis, de toute façon, dans quelques littératures, toujours les mêmes: l'étude des programmes (nationaux) de l'agrégation montrerait peut-être un certain essoufflement en dépit de quelques tentatives plus hardies.

La littérature comparée est donc en France dans une situation de crise quelque peu paradoxale. Elle est relativement riche en enseignants: environ 200 titulaires, dont 45 environ ont rang de professeurs; elle est reconnue comme discipline plus ou moins autonome, dont le nom figure en tout cas dans des nomenclatures officielles; elle touche un assez grand nombre d'étudiants: on peut estimer que

chaque année une quinzaine de milliers d'étudiants suivent un cours de littérature comparée. Pourtant elle reste menacée, presque dans son existence même, parce qu'elle ne réussit pas à se définir, et à définir clairement la place et les objectifs qu'elle se propose. C'est un fait que jusqu'à présent elle n'est pas parvenue à jouer pleinement le rôle autrefois dévolu à une formation de type classique. Peut-être d'ailleurs n'en a-t-elle pas directement la vocation dans un pays comme la France, où la culture classique reste une référence implicite: la littérature comparée y rencontre des difficultés qui, pour une part, ne sont que la rançon d'un enracinement dans l'universel de la littérature nationale.

Comment dès lors essayer de tracer un bilan et d'esquisser quelques remarques davantage tournées vers l'avenir? Une tâche paraît évidente: il faut d'urgence resserrer, si ce n'est renouer, les liens avec les études de langues vivantes étrangères et des littératures qu'elles ont engendrées. Le propre de la littérature comparée, dans son objet et, par conséquent, dans ses méthodes, est de toujours prendre deux termes, deux ensembles (au moins), et de les confronter: il faut absolument éviter de confiner notre discipline à l'étude de la littérature d'un seul pays ou d'une seule langue. Pour cela, il faut probablement envisager une révision de la formation des comparatistes, et non seulement celle des programmes: c'est du côté des langues vivantes qu'il faut délibérément regarder; la littérature comparée n'acquerra qu'à ce prix à la fois plus d'indépendance et plus d'autorité. Concurrément on doit aussi, d'ailleurs, prêter davantage d'attention à un problème qui a toujours été reconnu par les chercheurs comparatistes, mais qui n'a pas la place qu'il mérite dans les programmes d'enseignement, celui de la traduction. Il y a sans doute à ce sujet deux positions maximalistes opposées dont il faut se garder: celle suivant laquelle il est vain d'espérer avoir accès à une littérature sans en posséder la langue et la culture, celle qui traite une traduction de la même façon qu'un texte original. Il me semble en effet que si le bagage intellectuel de tout comparatiste doit comprendre nécessairement la connaissance de plusieurs langues vivantes (et mortes, éventuellement), il ne saurait être question de le confiner à l'exploration, ou à la découverte des seules littératures dont il possède la langue. Les traductions sont peut-être un mal — ce qui, toutefois, n'est nulle-

ment démontré à mes yeux! —, mais elles sont un mal nécessaire; que les spécialistes le veuillent ou non, la traduction est un *moyen normal* d'accès à une oeuvre étrangère, et c'est à ce titre qu'elle doit avoir sa place dans un enseignement littéraire: apprendre à utiliser les traductions de façon critique, à s'en méfier, à en reconnaître les limites, mais aussi à approcher, à travers elles, un monde culturel et linguistique différent sont des tâches qui ne paraissent pas indignes d'un enseignement supérieur, d'autant que les étudiants ainsi formés risquent d'être confrontés à des problèmes du même ordre s'ils enseignent dans des collèges et des lycées où est fait appel, de plus en plus souvent, à des textes étrangers traduits.

Développement des connaissances des langues étrangères, réflexion sur les traductions et leur utilisation dans un enseignement littéraire, voilà deux domaines au moins où la littérature comparée française a sans doute intérêt à faire porter actuellement ses efforts. Mais ces deux domaines sont évidemment loin d'être les seuls; il faut aussi réfléchir aux problèmes de l'implantation de la discipline dans les cursus universitaires, à celui du niveau de difficulté des programmes. La littérature comparée est maintenant bien présente dans les trois premières années des études de lettres modernes: elle y joue un rôle irremplaçable de mise en perspective du phénomène littéraire en contribuant à montrer que la culture et la littérature françaises sont loin d'être universelles, et qu'elles ne peuvent prétendre avoir tout dit ni être une norme absolue. On sait, depuis Montesquieu au moins, qu'un Français a souvent du mal à accepter de reconnaître comme normale l'existence de l'étranger! La littérature comparée n'est pas sans responsabilité dans la reconnaissance du droit de *l'autre* à l'existence.

Mais à un plan scientifique, inséparable du plan éthique, la littérature comparée doit opérer une véritable confrontation des modes de penser, d'écrire, de lire, de vivre. Les cursus de la maîtrise et de la thèse de 3e cycle paraissent offrir un terrain adapté à ce genre de recherches. Or, peut-être parce que, malgré tout, la littérature comparée jouit volontiers de la réputation d'être une discipline difficile, il ne semble pas que les étudiants français soient nombreux à s'orienter vers elle à ce niveau. Il est pourtant d'un intérêt vital pour une discipline qu'elle suscite des travaux nombreux et de qualité. C'est à ce

prix, j'en suis convaincu, que la littérature comparée française, appuyée désormais sur la base solide que forment les étudiants du 1^{er} cycle et de la licence à qui elle procure une première initiation, pourra jouer un rôle pédagogique et culturel de premier plan.

Il est en fin de compte caractéristique que la littérature comparée, en tant que discipline universitaire, ne soit jamais assurée, en France comme ailleurs, d'une position stable, sans doute parce que, plus peut-être que d'autres disciplines, elle exclut le repos, le confort intellectuel. En France, ce que j'ai appelé la tradition classique peut faire naître, si elle est mal assumée, une telle situation de confort: assuré de l'universalité, sinon de la supériorité de sa littérature, le chercheur français peut facilement se refuser à une ouverture d'esprit, à une acceptation des remises en cause qui sont des vertus indispensables dans les études littéraires et, plus généralement, dans les études supérieures. Assurer la permanence de cet esprit critique au plus haut niveau, dans l'enseignement comme dans la recherche, me paraît être un des buts que les comparatistes doivent s'assigner: cela ne rend pas leur situation plus facile, au contraire, mais ils doivent essayer d'assumer pleinement la part de risque et de remises en cause qui est au coeur même de la discipline qu'ils ont choisie.

Post-scriptum (juillet 1985): une nouvelle réforme des structures de l'Université française donne à la littérature comparée plus d'autonomie et, de ce fait, la situation décrite p. 11 (paragraphe central) est un peu améliorée. Mais l'ensemble des problèmes évoqués ici subsiste.

Yves Chevrel

**VERGLEICHENDE LITERATURWISSENSCHAFT UND
KLASSISCHE TRADITION: ZUR SITUATION DER KOMPA-
RATISTISCHEN STUDIEN IN FRANKREICH
(ZUSAMMENFASSUNG)**

Ausgehend von der in gewisser Hinsicht als paradox zu bezeichnenden Lage der Komparatistik in Frankreich – die Disziplin ist als solche im universitären Lehrbetrieb durchaus anerkannt und personell entsprechend dotiert, ihre genaue Stellung bleibt jedoch vielfach unklar –, wird hier für eine entschiedene Öffnung in Richtung auf die modernen Sprachen und Literaturen plädiert. Konkret bedeutet dies, daß die vergleichende Literaturwissenschaft nicht mehr, wie es in Frankreich weitgehend üblich ist, als Anhängsel der „études de français“ zu betrachten und institutionell einzuordnen wäre, sondern als Verbindungsglied *aller* modernen Literaturen unter sich funktionieren würde. Dies würde vor allem auch eine bestimmte Reorientierung von Seiten dieser modernen Literaturen bedeuten. Die Notwendigkeit dazu ergibt sich u.a. aus der Tatsache, daß die traditionelle Disziplin der „lettres classiques“, die lange Zeit das gemeinsame Bezugssystem aller literarischen Studien repräsentierte, ihrerseits eine Fachdisziplin geworden ist, während die „lettres modernes“ seit spätestens 1960 eine organisatorische Unabhängigkeit erlangt haben, wie sie im herkömmlichen System fehlte. Die Komparatistik müßte angesichts dieser Fragmentierung ihre Funktion als fächerverbindende literarische Disziplin neu wahrnehmen, indem sie sich, wo es unumgänglich ist, literarischer Übersetzung aus abliegenden Fremdsprachen als Hilfsmittel bedient. Im übrigen wird sie nicht darum herumkommen, aus pluralistischer Perspektive gewisse Kategorien (etwa der Texttheorie) in Frage zu stellen, die allein auf einzelsprachlichen, im besonderen französischen Voraussetzungen beruhen.